Association pour la Protection des Chats Libres d'Orléans
Adresse : 44 avenue Roger Secrétain - 45100 Orléans
tél/rep : 06.72.56.18.41 - e-mail : apclo@hotmail.fr – site : www.apclo.fr

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'APCLO- Exercice 2024

22 novembre 2025 – Salle Paul Gauguin Orléans

La séance a débuté à 15h20. La présidente, Madeleine HEMERY, a rappelé que cette assemblée générale marquait la 25e édition de l'APCLO, organisée avec un léger décalage par rapport au calendrier habituel.

L'année 2024 a été marquée par une activité intense, notamment durant l'été, période traditionnellement la plus difficile. Heureusement, aucune épidémie n'a été constatée, grâce à la rigueur des bénévoles qui assurent l'entretien de l'annexe, où la densité des chats reste élevée. Malgré des moyens limités, l'association a accompli un travail remarquable.

En matière d'adoptions, l'année a été excellente : 210 chats adultes et 135 chatons ont trouvé une famille. Trente chats souffrant de pathologies lourdes ont été pris en charge en accueil permanent. Les efforts pour retrouver les propriétaires ont porté leurs fruits : 26 chats ont été restitués, contre seulement 7 l'année précédente, grâce à des recherches actives sur les réseaux sociaux. Les euthanasies sont restées exceptionnelles, limitées aux cas les plus graves.

L'association a poursuivi ses prestations vétérinaires : dépistages FIV, FeLV et teigne, une pratique rare dans la région. L'identification progresse, mais la stérilisation reste un point noir, faute d'obligation légale et parfois de coopération des vétérinaires. Le phénomène du syndrome de Noé et des situations de Diogène demeure préoccupant.

Un hommage émouvant a été rendu à Isabelle Court, bénévole disparue, dont l'engagement a marqué l'association.

Le bar à chats Neko, ouvert le 1er mai 2024, a constitué une vitrine pour l'APCLO, avec 20 adoptions réalisées.

Parmi les interventions marquantes, citons des sauvetages de chats coincés dans des moteurs de voiture, des opérations chirurgicales lourdes et des soins réguliers pour des affections chroniques.

Enfin, l'importance de l'identification a été illustrée par l'histoire d'un Bengal arrivé de Paris en train, retrouvé après deux mois d'errance grâce à sa puce électronique, une affaire relayée par les médias nationaux.

L'année a également vu quatre cas de syndrome de Diogène nécessitant des interventions complexes.

Pour financer ces actions, l'association a organisé des journées caddies et autres manifestations.

Sur le plan financier, la trésorerie est jugée satisfaisante.

Le plan de relance post-Covid a permis d'obtenir 6 000 € pour des travaux et 22 000 € pour les stérilisations.

La mairie d'Orléans a apporté une aide précieuse : 40 000 € pour les identifications et stérilisations, plus une subvention de 10 000 €.

Les dépenses vétérinaires, en revanche, continuent de peser lourdement.

Les échanges ont ensuite porté sur les relations avec les communes. Autrefois, un employé municipal assurait les captures, mais la situation a évolué. Au Blossières, l'APCLO a dû négocier pour éviter que des chats apprivoisés ne soient envoyés en fourrière, ce qui aurait signifié la mort pour les animaux sauvages.

Des cas similaires se multiplient, comme à Saint-Hilaire, où une pétition contre un nourrisseur a dégénéré en violences envers les chats. L'association a replacé neuf animaux et assure désormais leur suivi.

Pour prévenir ces tensions, une rencontre avec les bailleurs sociaux est prévue afin d'installer des abris propres et sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques. Les rats, souvent invoqués comme prétexte, sont liés aux déchets et aux chantiers, non aux chats. L'APCLO a même subi une invasion de rats dans ses stocks, entraînant des pertes importantes.

Les questions diverses ont abordé des points administratifs : absence de facture pour l'assurance multirisque en 2024, erreur bancaire de 8 000 €, deux chèques impayés, et l'introduction du paiement par carte bancaire en 2025.

Les abandons restent fréquents, parfois dissimulés par honte, et l'association préfère récupérer les chats plutôt que les voir partir à la SPA.

Concernant les legs, l'APCLO ne peut en bénéficier faute de reconnaissance d'intérêt public, contrairement à la SPAC affiliée à la confédération SPA de Lyon.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité, et le quitus donné.

Les subventions pour 2025 seront moindres : moins de 20 000 € pour Orléans, 650 € pour Meung-sur-Loire. Les partenariats avec 30 Millions d'Amis, HelloAsso et d'autres associations locales restent essentiels.

Trois administrateurs ont été réélus, et Marie Ruffin rejoint le conseil comme neuvième membre.

La question des ressources humaines est cruciale : l'association refuse de se rattacher à la métropole, faute de moyens. Avec 50 bénévoles, il faut mobiliser 6 personnes le matin et 4 le soir, chaque jour. Madeleine HEMERY a salué l'engagement de tous, rappelant combien il est difficile de tenir dans la durée.

Enfin, le sujet des stages a été évoqué : l'encadrement est lourd, et les accueils se limitent désormais aux matinées.

La séance s'est conclue à 18h par des questions pratiques, comme la distribution de boîtes en polystyrène pour Saran et la désinfection en cours pour le typhus.

Signatures :

Présidente : Madeleine HEMERY



Secrétaire : Silvia Borgonovo

